

AI Index: PRE01/037/2012  
26 January 2012

## **Londres 2012. Les organisateurs doivent reconnaître qu'ils ont fait une erreur en donnant un contrat à la société Dow Chemical**

Les organisateurs des Jeux olympiques de 2012 à Londres doivent reconnaître qu'ils ont fait une erreur en accordant un contrat lucratif à la Dow Chemical Company (Dow), a déclaré Amnesty International jeudi 26 janvier après la démission de la commissaire à l'éthique des Jeux Olympiques, qui considérait comme contraire au respect des droits humains de traiter avec cette société.

Nommée par le maire de Londres Boris Johnson pour superviser le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Londres (LOCOG), Meredith Alexander a démissionné pour protester contre le contrat de parrainage passé avec Dow, en raison des liens de cette société avec le désastre de Bhopal.

Dow possède la société américaine Union Carbide Corporation (UCC), elle-même propriétaire de la majorité des parts de la filiale indienne qui exploitait l'usine responsable de la fuite de gaz toxique qui a tué des milliers de personnes en 1984.

Dow doit fournir une enveloppe plastique qui entourera le Stade olympique de Londres 2012 pendant les Jeux.

« Cette démission à grand retentissement signifie que les organisateurs de Londres 2012 ne peuvent plus ignorer les questions de droits humains que soulève un partenariat avec Dow, qui a refusé d'assumer ses responsabilités envers les victimes de Bhopal », a déclaré Seema Joshi, directrice du programme Commerce et droits humains à Amnesty International.

« Il faut que Sebastian Coe fasse savoir publiquement que la question des droits humains n'a pas été prise en compte au moment d'accorder un contrat à Dow, et que LOCOG a fait une erreur. »

Meredith Alexander avait été nommée par le maire de Londres au sein de la Commission pour un Londres durable (CSL), le comité d'éthique chargé de surveiller les modes opératoires de toutes les instances responsables de l'organisation des Jeux de 2012.

Au cours des dernières semaines, la CSL a défendu publiquement la décision de LOCOG de nommer Dow pour sponsoriser l'enveloppe plastique de 900 m.

Cette décision, et le soutien que les instances olympiques ont ensuite apporté à Dow, a provoqué la colère de Meredith Alexander et des groupes de défense des droits humains, dont Amnesty International.

Meredith Alexander a déclaré : « Je ne veux pas cautionner Dow Chemicals, la société responsable de l'une des pires violations des droits humains imputables à une entreprise qu'ait connues ma génération.

Il est consternant que 27 ans plus tard, le site n'ait toujours pas été nettoyé et que des milliers et des

milliers de personnes continuent d'en souffrir.

Je considère que la population devrait pouvoir jouir de Londres 2012 sans cet héritage toxique sur la conscience. »

La quête de justice des habitants de Bhopal s'est heurté à l'obstacle gigantesque qu'ont constitué les intérêts commerciaux, la complexité des situations juridiques, et les défaillances et négligence des gouvernements.

La fuite de gaz de décembre 1984 à Bhopal a tué entre 7 000 et 10 000 personnes juste après la catastrophe, et 15 000 autres au cours des 20 années qui ont suivi.

Plus de 100 000 personnes ont encore de graves problèmes de santé en lien avec cette fuite, et les déchets toxiques sur le site n'ont toujours pas été entièrement nettoyés.

UCC continue de défier la justice indienne, refusant de se conformer aux multiples citations à comparaître qui lui ont été adressées par un tribunal de Bhopal.